

s'inscrivant dans la continuité de ses travaux : François Vallée enregistre la version de Marc'harit Fulup – qui a déjà fourni un texte à Luzel¹⁰ –, Maurice Duhamel retranscrit trois mélodies¹¹, et Ifig Troadeg enregistre Louise Le Bonniec un siècle après Luzel dans la même commune que Marc'harit Fulup, à Pluzunet¹². Seules 8 versions sont précisément localisées, mais les quatre autres, issues des fonds personnels de Luzel, doivent également provenir d'une aire géographique proche de Plouaret. Toutes ces pièces sont donc relativement regroupées sur le plan géographique.

On peut remarquer que Théodore Hersart de La Villemarqué ne retient pas cette complainte parmi les pièces du *Barzañ-Breiz*, et qu'elle n'a pas non plus été notée dans ses carnets de collecte aujourd'hui conservés. Pourtant, il en a assurément connaissance, puisqu'il y fait référence dans un développement manuscrit resté à l'état de notes télégraphiques, intitulé « Les gentilshommes & les paysans en Tréguier », qui se trouve dans son troisième carnet d'enquêtes. Il signale, en évoquant plusieurs plaintes trégorroises qui mettent aux prises des paysans et des gentilshommes, que « Ervoan Prigent de Treguer va à Nantes et passe sur les terres d'un seigneur franco breton, qui du haut d'un tour guète les marchands. on le prend, on le tue, & vole – les voleurs sont pendu »¹³. La Villemarqué a pu avoir accès à des versions recueillies par d'autres collecteurs, bien que la date la plus récente qui apparaisse dans son carnet soit celle de 1863, cinq ans avant la publication du premier volume de *Gwerzïon* de Luzel : ces deux collecteurs ont en effet entretenu un échange épistolaire nourri avant que leurs relations ne se détériorent rapidement au cours de la décennie 1860¹⁴. Mais La Villemarqué a également pu entendre cette pièce au cours de ses propres enquêtes de terrain, dont certaines ont été effectuées en Trégor.

La version recueillie par Yves Lamer, contenue dans les fonds Luzel conservés à la Bibliothèque Municipale de Rennes et restée inédite à ce jour, constitue une bonne illustration des plaintes trégorroises. On ne connaît rien de l'informateur, du lieu et de la date de collecte de ce chant, mais ce correspondant de François-Marie Luzel, instituteur à Ploumilliau, a enquêté autour de cette commune dans les années 1850¹⁵ :

¹⁰ CC234.

¹¹ D96, D97, D98.

¹² T41, CC235. Une version enregistrée auprès de cette chanteuse est proposée en **annexe sonore 9**. Les paroles et la mélodie sont données en **annexe 28**, p. 787-788. Louise Le Bonniec ne chante pas mais scande le texte sans musique, et donne ainsi l'occasion d'apprécier la beauté de son breton trégorrois. Une biographie de cette chanteuse au répertoire immense et à l'exceptionnelle qualité d'interprétation est présentée dans : TROADEG, 1994, « *Louise Riou, née Le Bonniec, 1902-1994* » ; et reprise dans : TROADEG, 2005, *Carnets de route*, p. 20.

¹³ [Sic]. Fonds La Villemarqué, carnet 3, p. 48.

¹⁴ POSTIC, 1998, « *Luzel et La Villemarqué d'après leur correspondance (1861-1894)* ».

¹⁵ LASBLEIZ, 2007, « *Yves Lamer, un collecteur méconnu (1814-1879)* ».

Ervoanic Prigent. ac an otro Villodre¹⁶.

1.
*Et eo Ervoanic Prigeant dar min äour
Biquen Landreguer na ve päour ;
Ma retorn dar guer abane
Ac e reio dre graç Doue.*
2.
*Eur sorceres coç so er Villodri
Ac a bign baöude voar ar bouldri.
A pign bäoude voar ar bouldri
Ac a voël zeis leo tro rond diouñti.*
3.
*Ar Sorceres coç alavare
Dan Otro Villodre un de a voe.
Me vel ari Ervoannic Prigeant
A gantan ter bargue arbant.*
4.
*A gantan ter barg arbant ac äour
Biquen ar Villodre na ve päour.
Voar gain ar marc'h göen so eur perroquet,
A houï otro ar Villodre ne heusan quet.*
5.
*Ervoannic Prigeant a lavare
De chareterrien un de a voe.
Baleomp dre aman leger a scän,
Car alko ar Villodre eo ar reman.*
6.
*Ne voaquet e hir perachuet
Otro ar Villodre neusan saludet.
Ervoannic Prigeant deutu gaini fenos
Rac ar volerrien so en Coat-an-Nos.*
7.
*Coulz eo gani mervel er boat
Evel mervel no ti, otro, men goar er fad.
Voar gain ma marc'h göen so eur perroquet
Ac a voar ar latin ac ar gallec.*
8.
*A voar ar latin ac ar gallec
Otro ar Villodre, na ne heus quet.
Er Villodre pa eo arriet
Un dimêzel vras neus saludet.*
9.
*Un dimêzel gouisquet en glas,
Ac e perroquet dezj a presentas.
Ac e perroquet neus röt dezj,
O cridi e voa an Itron deus anti.*

¹⁶ L310. Transcription et traduction : Éva Guillorell.

Ervoanic Prigent et le seigneur de Villaudry¹⁷

1.
Ervoanic Prigent est allé à la mine d'or,
Jamais Tréguier ne sera pauvre
S'il retourne chez lui,
Et il le fera par la grâce de Dieu.
2.
Il y a une vieille sorcière à la Villaudry
Qui monte tous les jours sur le colombier,
Qui monte tous les jours sur le colombier
Et qui voit à sept lieues autour d'elle.
3.
La vieille sorcière disait
Un jour au seigneur de Villaudry :
« Je vois arriver Ervoanic Prigent
Et avec lui trois charrettes d'argent.
4.
Et avec lui trois charrettes d'argent et d'or,
Jamais la Villaudry ne sera pauvre.
Sur la croupe de son cheval blanc, il y a un perroquet,
Et vous, seigneur de la Villaudry, vous n'en avez pas. »
5.
Ervoanic Prigent disait
Un jour à ses charretiers :
« Marchons par ici légèrement et sans bruit,
Car voici les allées de la Villaudry. »
6.
Il n'avait pas terminé de parler
Que le seigneur de la Villaudry l'a salué :
« Ervoanic Prigent, venez avec moi ce soir
Car il y a des voleurs dans le bois de Coat-an-Noz.
7.
- Je préfère mourir dans le bois
Que mourir dans votre maison, monsieur, je le sais bien.
Sur la croupe de mon cheval blanc, il y a un perroquet
Qui sait le latin et le français
8.
Qui sait le latin et le français,
Seigneur de la Villaudry, et vous n'en avez pas de tel. »
À la Villaudry, quand il est arrivé,
Il a salué une grande demoiselle,
9.
Une demoiselle vêtue de bleu,
Et il lui présenta son perroquet.
Et il lui a donné son perroquet
En croyant que c'était la dame de la maison,

¹⁷ La traduction suit le texte breton qui parle tantôt du seigneur de Villaudry, tantôt de celui de la Villaudry.

10.
*O credi e voa hi an Itron deus an ti
 Ac erit bean goelloc'h deut dezï.Neur flageole arhan¹⁸ eo
 neuse croguet,
 A da son ganti eo commenset.*

11.
*Son a re ganti quen coant.
 Ma ravis calon an dimezel ioanq.
 A ma lavar ar verc'h henan ;
 Me garge vige ma friet heman.*

12.
*An otro Villodre a lavare
 Da Ervoanic Prigeant en dese.
 Ervoanic Prigeant di eleret ?
 Pe boui so den ioanq pe boui so dimet ?*

13.
*Me meus bugale a priet
 A carg a seïs a vinoret.
 Me meus groec a bugale
 Ac a garge bean er guer gante.*

14.
*An otro Villodre a lavare
 Da Ervoanic Prigeant nac an dese.
 Lavar ar Manus pa guiri
 E bout er momet ma varvi.*

15.
*Otro ar Villodre mar am queret
 Da velet ma marc'h goen em lesfet da vonet
 Lest a hanon da vont da velet ma marc'h göen,
 E voa coustet di pemp cancoet en äour melen.*

16.
*Ne voaquet e hir peurachuet
 Seïs tol contel e neus bet.
 Seïs tol contel e neus bet
 Ter criaden forz e neus groet.*

17.
*Ar marc'h göen pa neus clévet,
 Ter dor houarnet neus torret :
 A prest da derri ar pedervet
 Panevert moës e vestr so manquet.*

18.
*Cri vige ar galon ne voëlge,
 Er Villodre nep a vige,
 O velet crougan ar charreterrien
 Gant ar landennio ac ar herden.*

19.
*Pachic ervoanic Prigeant voa eur pot fin
 Ac a hes er mes dre dor ar jardin.
 Dre dor ar jardin eo bet et
 Ar bello da Landreguer neus casset.*

10.
 En croyant que c'était la dame de la maison,
 Pour être mieux vu d'elle.
 Il a alors pris un flageolet d'argent
 Et il a commencé à en jouer.

11.
 Il en jouait si joliment
 Qu'il ravit le cœur de la jeune demoiselle,
 De sorte que la fille aînée dit :
 « J'aimerais que celui-ci soit mon époux. »

12.
 Le seigneur de Villaudry disait
 Ce jour-là à Ervoanic Prigent :
 « Ervoanic Prigent, dites-moi,
 Êtes-vous jeune homme où êtes-vous marié ?

13.
 - J'ai enfants et épouse
 Et la charge de sept enfants mineurs.
 J'ai femme et enfants
 Et j'aimerais être à la maison avec eux. »

14.
 Le seigneur de Villaudry disait
 Ce jour-là à Ervoanic Prigent :
 - Dis ton *In Manus* quand tu voudras
 Car voici venu le moment où tu vas mourir.

15.
 - Monsieur de la Villaudry, si vous m'aimez,
 Vous me laisserez aller voir mon cheval blanc.
 Laissez-moi aller voir mon cheval blanc,
 Qui m'a coûté cinq cents écus d'or jaune. »

16.
 Il n'avait pas fini de parler
 Qu'il a reçu sept coups de couteau.
 Il a reçu sept coups de couteau,
 Il a crié trois fois à l'aide.

17.
 Le cheval blanc, quand il a entendu,
 A cassé trois portes ferrées :
 Et il était prêt à casser la quatrième
 Si ce n'est que la voix de son maître a faibli.

18.
 Il aurait eu le cœur cruel, celui qui n'eût pleuré
 À la Villaudry s'il y avait été,
 En voyant pendre les charretiers
 Avec les brides et les cordes de leurs chevaux.

19.
 Le petit page d'Ervoanic Prigent était un garçon malin
 Qui s'en alla par la porte du jardin.
 Par la porte du jardin il est allé,
 Il a apporté les nouvelles à Tréguier :

¹⁸ Ce terme est indiqué au-dessus de la ligne.

20.

*Eur sorceres coz so er Villodri
Ac apign bâoude voar ar houldri
A bign bâoude voar ar bouldri
Ac a vel seïs leo tro rond diounti.*

21.

*A vel seïs leo tro rond diounti
Gant eur longue vu so ganti.
Otro Villodre e mezi non preparet,
Me vel ari Landreguiris do cœlet.*

22.

*Me vel ari Landreguiris do cœlet,
A ganti pemp cant den armet.
Ne voaquet e hir perachuet
Landreguiris en ti so antreet.*

23.

*Debonjour a joa en timan
Ar sorceres coz pelec'h e man ?
Ar sorceres coz pelec'h e man ?
Ma momp e bue da guentan.*

20.

« Il y a une vieille sorcière à la Villaudry
Qui monte tous les jours sur le colombier,
Qui monte tous les jours sur le colombier
Et qui voit à sept lieues autour d'elle

21

Et qui voit à sept lieues autour d'elle
Avec sa longue-vue.
- Monsieur de Villaudry, dit-elle, préparez-vous,
Je vois les habitants de Tréguier qui arrivent pour vous voir.

22.

Je vois les habitants de Tréguier qui arrivent pour vous voir,
Cinq cents hommes armés sont avec eux. »
Elle n'avait pas fini de parler
Que les habitants de Tréguier sont entrés dans la maison :

23.

« Bonjour et joie dans cette maison,
La vieille sorcière, où est-elle ?
La vieille sorcière, où est-elle,
Pour que nous ayons sa vie en premier ? ».

Plus longues qu'en Vannetais – avec un maximum de 27 quatrains pour la version recueillie par Luzel auprès d'un certain Derrien, surnommé « Petit-Tailleur » –, les complaintes trégoroises, qui évoquent toutes le nom d'Erwanig Prigent et du seigneur de Villaudry, sont aussi plus détaillées dans la toponymie avancée : l'histoire se passe sur la route qui mène à Tréguier – parfois, de façon plus précise, entre Saint-Malo et Tréguier – ; une pièce indique que les marchands sont originaires de Guingamp¹⁹, tandis que plusieurs autres évoquent les voleurs de la forêt de Coat-an-Noz, qui se situe aux confins des paroisses de Loc-Envel, Plougonver et Belle-Isle-en-Terre²⁰. On reconnaît ici la tendance des *gwerzjoni*, particulièrement marquée dans la zone KLT, à recréer un contexte local évocateur en multipliant les allusions à des lieux bien connus des chanteurs et de leur auditoire.

On relève également plusieurs motifs inconnus en Vannetais. Le perroquet est présenté à plusieurs reprises comme bilingue – parlant français et latin – voire trilingue en ajoutant le breton. Cette précision est l'occasion de développer, dans quatre versions, une comparaison entre la richesse du marchand et le statut socioéconomique du seigneur de Villaudry, qui ne possède pas une telle merveille. Un deuxième épisode lié à la tension qui entoure la confusion des rangs se retrouve dans trois pièces trégoroises : Erwanig Prigent tente d'amadouer ses hôtes en offrant son perroquet à une demoiselle qu'il prend pour la dame du manoir, alors qu'elle n'est en réalité qu'une chambrière, ce qui suscite la colère de la maîtresse de maison. Ces détails suffisent à

¹⁹ L81.

²⁰ L82, L277, L310.